FEUILLETON DE L'ABEILLE

NOUVELLE-ORLEANS, 10 AOUT 1860.

GUY LIVINGSTONE

OU

A OUTRANCE,

PAR M. GEORGE-ALFRED LAWRENCE.

XXX.

Pitié et dédain.

Comme la porte se refermait, Flora s'avança vivement.

—Avouez que vous êtes surpris de me trouver ici, dit-elle, en lui tendant sa petite main gantée. S'il se reposait sur cette main, ce fut l'effet de la courtoisie envers les femmes, héréditaire chez les Livingstone,—héréditaire qui formait un contraste étrange avec leur caractère—car la main resta passive et inerte entre les doigts effilés de Flora, et ne répondit pas une seule fois à leur ardente pression. Cette main n'avait plus ce frissonnement nerveux d'une force contenue, dont Flora se souvenait, et qui lui plaisait tant.

—Je suis surpris en effet,—répondit-il froidement,—de vous voir ici, et de vous voir ainsi; mais je croyais que nous devions nous retrouver avant peu en présence l'un de l'autre.

—La surprise ne semble pas vous charmer beaucoup,—reprit Miss Bellasys, dont la lèvre, rouge comme une cerise, fit une petite moue, tandis qu'elle se jetait dans une profonde bergère, en face du lit de repos sur lequel Livingstone s'était affaissé de nouveau, car il était encore très faible, au sortir de ses mouvements.

Était-ce par l'effet du hasard ou par préméditation qu'un pli de sa robe découvrit, en se rangeant, son pied délicat et le cou-de-pied cambré,—mis en relief par un brodequin d'un travail exquis, chef d'œuvre d'un habile cordonnier parisien,—sa cheville, si droite et si parfaitement tournée, enfermée dans un bas de soie blanc? Je crois bien que ce fut un calcul; car Flora connaissait l'art de tomber, tout aussi bien que César ou Polyxène, et avait étudié son rôle dans ses moindres détails. C'était par les sens que ses attaques sur Guy avaient toujours le mieux réussi; et elle savait qu'autrefois nulle autre perfection féminine n'exerçait sur lui une plus grande séduction.

Mais cette fois la tentation, si intention il y avait, produisit à peu près autant d'effet sur lui qu'elle aurait pu en produire sur Saint Siméon Stylite, après sa pénitence de vingt années.

Après un silence d'une minute, pendant lequel Flora fixa un regard attentif sur son interlocuteur, en soutenant son menton dans sa main, elle reprit:—

—Je crains que vous n'ayez été bien malade.... Oh!.... combien vous êtes changé!

En effet, la personne de Guy avait subi une altération effrayante. La nuance brune et vigoureuse de son teint avait fait place à une pâleur terne et opaque; on voyait se creuser profondément ses joues sous ses pommettes saillantes et sa large robe de chambre de velours noir flottante, retombait toute droite, en dessinant les angles décharnés de ses fortes épaules et du reste de son corps. Sa voix avait un son plus sourd quand il répondit:—

—Oui, j'ai été très malade et je suis complètement changé. Mais vous devez avoir quelque chose de plus important à me dire, sans quoi je ne comprendrais guère que vous ayez hasardé cette démarche?

Flora se sentit gagner par la timidité,—chose inexplicable pour elle qui savait généralement garder toute sa tête, en la faisant perdre aux autres.

—Non, je voulais seulement....—

Elle hésita, essaya d'un sourire forcé, puis éclata tout à coup.

—Guy, parlez-moi avec douceur, ne me gardez pas d'une façon si étrange.

La réponse vint brève et sévère:—

—Je parlerai donc. Miss Bellasys, de quel droit et avec quelle autorisation de ma part avez-vous osé vous mêler de mes affaires, au point d'intercepter ma correspondance?

Elle essaya encore de nier,—c'était sa tactique,—rien ne l'eût empêchée de le faire, quand cela n'eût dû servir à rien,—peut-être méditait-elle [illegible] pour gagner du temps.

—Je ne sais pas ce que vous voulez dire.... Je n'ai jamais....

Un sourire de dédain crispa la lèvre de Livingstone, qui l'interrompit.

—Assez, je vous prie. Il est inutile de vous abaisser encore plus que vous ne l'avez déjà fait. J'ai ici les aveux écrits de Willis. Ah! je connais trop bien vos talents pour vous accuser, sans avoir des preuves matérielles entre les mains.

Elle redressa la tête assez fièrement pour la circonstance. Il y avait du Spartiate en cette jeune fille. Elle semblait absolument au-dessus du scandale;—c'était seulement à manquer son but qu'elle trouvait de la honte.

—Ce n'est pas vous, du moins, qui devriez m'en faire un reproche. Vous auriez dû deviner mon motif,—l'unique motif qui m'a poussée,—sans me contraindre à le confesser. N'ai-je pas déjà bien assez sacrifié à votre orgueil?

—Là n'est pas la question, vous le savez bien,—répondit gravement Guy.—Cependant, vous avez à moitié raison. Je n'aurais pas dû [illegible] à vous faire un franc et loyal mouvement qui pût m'avouer honnêtement. En bien des choses, je me reconnais plus coupable que vous. Mais ceci est bien différent. Miss Bellasys, vous avez donc bien peu compté sur l'influence et la puissance de votre personne, pour vous avilir jusqu'à une si cruelle trahison?

—Je ne savais pas ce que je faisais....—murmura-t-elle,—je ne savais pas qu'elle était mourante. Ah! Guy.... ayez pitié!

—Mais vous saviez que ce pouvait être le coup de la mort pour elle, de voir sa lettre,—une pareille lettre,—demeurer sans réponse! Vous saviez ce qu'elle avait dû souffrir avant de se décider à l'écrire. Vous avez tout fait de sang froid, et maintenant vous venez me dire: Ayez pitié! Ah! si c'était un être humain responsable,—au lieu d'une femme et de son vil et misérable instrument,—qui m'eût fait tant de mal, j'aurais risqué mon âme pour en tirer vengeance; et, parce que cela m'est impossible,—vous croyez que j'en souffre moins amèrement? Vous auriez dû me connaître mieux.

Loin de se laisser adoucir par les prières de Flora, Guy devenait de plus en plus inexorable pour elle, et cette dureté se faisait sentir sur ses traits, dans le ton de sa voix, aussi bien qu'elle était dans son cœur.

Le sentiment poignant d'une défaite imminente et inévitable, qui jusqu'ici a [illegible] tête-à-tête [illegible] des hommes forts et sages au plus épais de la mêlée, pour y chercher la mort, devint trop violent pour ce caractère qui n'avait jamais été assoupli.

—Ainsi donc, c'est bien décidé!—s'écria-t-elle avec un emportement qui fit frémir ses lèvres et briller un éclair dans ses yeux.—Ainsi, après tout ce que j'ai risqué et souffert pour vous, je dois être immolée à une ombre, à un souvenir, au souvenir de cette froide et pâle statue de la Bienséance!

Elle s'arrêta soudain, et il n'était que temps. Guy s'était levé; la fureur lui avait rendu pour un moment toute sa force perdue. Si Ralph Mohun l'avait vu alors, il n'aurait plus craint que le démon de la colère fût complètement chassé du cœur de Guy. Ce démon bouil[lonnait] en lui plus indomptable et plus dangereux que jamais.

—Osez-vous bien l'outrager, à présent qu'elle est morte!—quand il n'y a pas un mois que je l'ai perdue! Ce n'est guère prudent à vous.... Prenez garde!.... prenez garde!

L'ouragan de sa colère lui faisait oublier, pour la première fois de sa vie, la faiblesse de celle qu'il avait soulevée cette tempête.

Flora n'était qu'une femme, après tout, quoique aussi altière et aussi hardie que personne au monde. Son propre emportement s'évanouit devant cet éclat de fureur, comme un feu de la vigne au milieu d'une campagne incendiée disparaît dans le torrent rugissant de flammes. Elle laissa tomber sa tête entre ses mains, tandis qu'une frayeur purement physique agitait tous ses membres. Livingstone eut honte, en voyant l'effet de sa violence, et reprit plus doucement qu'il n'avait fait jusqu'ici:—

—Excusez-moi, j'ai grand tort; je n'ai pas encore appris à me maîtriser,—et je crains de ne jamais le savoir, vous n'auriez pas dû prononcer de telles paroles, quand même j'aurais été mieux disposé à les entendre. Maintenant, il serait temps de nous séparer; vous êtes déjà restée trop longtemps ici. Il ne faut pas risquer votre réputation pour un homme qui ne saurait vous être, même, reconnaissant de l'avoir compromise. Nous ne nous reverrons plus, si je puis l'éviter, il serait étrange, en effet, de nous retrouver comme de simples connaissances, et quant à nous revoir de toute autre façon—ne m'interrompez pas—c'est impossible. Il se passera bien du temps avant que je ne fréquente de nouveau le monde; je ne me trouverai donc pas sur votre passage.

Flora vit alors que le mal était sans remède. Complètement abattue, elle ne releva pas la tête, qu'elle tenait encore appuyée dans ses mains, tandis qu'à travers ses doigts, qui lui cachaient à moitié le visage, ses larmes ruisselaient abondamment. Guy l'entendit seulement murmurer d'une voix sourde et plaintive:

—Il y a si longtemps que je vous aime!.... je vous aime si tendrement!....

Quelle que fût son habileté dans tous les détails de l'art de tromper, je pense qu'elle ne fit alors que dire la vérité. Je crois, en effet, qu'elle adorait Livingstone avec toute l'énergie de sa nature ardente et sensuelle. Pour le plus grand nombre des hommes, elle eût été ainsi beaucoup plus dangereuse, dans l'abandon de sa douleur, qu'elle n'avait jamais pu l'être, dans l'insolence de sa splendide beauté.

Il y a des femmes, très peu par exemple,—la belle amie de Johnson, Sophie Streatfield était du nombre,—que les larmes n'enlaidissent pas. On ne voit pas leurs paupières rougir ou se gonfler, l'iris de l'œil devient seulement plus tendre, et les pleurs, au lieu de rayer et de sillonner la surface de leurs joues, ne font qu'y briller comme des gouttes de rosée sur le marbre; leurs sanglots sont mélodieux, et se succèdent dans un certain rhythme; enfin, leurs seins gonflés ne s'élèvent ni ne s'abaissent d'une façon désordonnée. C'est là une faculté fort rare. Miss Bellasys ne l'avait pas souvent mise en pratique, car en philosophie elle était essentiellement de l'école de Démocrate,—pour ne pas dire de celle de Rabelais,—mais elle s'en acquittait cependant à merveille. Comme toute autre émotion, la douleur lui allait bien.

Ce fut à peine si Guy la regarda, et il ne lui dit pas un mot.

—Oui, nous devons nous séparer,—dit-elle,—je le vois à présent; mais donnez-moi une chose, parole que je puisse emporter avec moi. Je vais me trouver si désolée, maintenant que voila que vous êtes mon ennemi. Refuserez-vous donc de me dire que vous me souhaitez d'être heureuse? Ah! Guy! souvenez-vous de toutes les heures que j'ai passées de vous rendre agréables. Dites: Adieu, Flora,—rien que ces deux mots, ces deux petits mots, dites-les-moi—seulement.

Sa voix était hésitante et brisée, mais toujours pleine de mélodie, semblable au son d'un soupir du vent égaré dans les tuyaux d'un orgue.

Ce fut à ce moment que j'ouvris la porte.—J'ignorais complètement que Livingstone n'était pas seul.—Je la refermai sans que ni l'un ni l'autre, eût remarqué ma présence, mais j'avais eu le temps de saisir d'un coup d'œil un tableau fort émouvant.

Guy se tenait accoudé contre le manteau de la cheminée, ... [illegible] ... Flora s'attachait à ce bras, les deux mains étroitement jointes, dans l'ardeur suppliante de sa prière. Son léger chapeau avait glissé un peu en arrière, découvrant les masses de sa luxuriante chevelure et tous les contours de ses joues rougissantes, ainsi que ses yeux étincelants d'un éclat extraordinaire, quoiqu'il y eût encore des larmes sur ses longs cils traînants. Je crus voir la personnification de la vie matérielle, florissante, exubérante et vigoureuse, dans son ardente existence dans un beauté défaite, [illegible] table incarnation du Désir des Yeux.)

Mais Guy demeura parfaitement calme, sans faire un seul effort pour la repousser. En vérité, l'eût-il fait avec violence, qu'il eût moins durement témoigné plus d'aversion que ne le faisait l'expression de sa physionomie. Il n'y avait pas plus de signes de faiblesse ou d'attendrissement dans ces traits impassibles, et dans ce regard sévère, que dans le sépulcre d'un cadavre refroidi depuis trois jours, alors que l'âme s'est exilée dans un excès de fièvre, ou dans l'angoisse de la douleur. Ce qui l'avait rendu plus dur et plus inflexible que jamais, c'est qu'à présent la colère ... [illegible] ... lui arrachât un regard amical et n'avait rien obtenu. Se rendit-il compte-t-elle donc, de ce triomphe, par delà son tombeau?

Aussi, lorsqu'il lui répondit d'un ton décidé, chacune de ses paroles, en tombant lentement de ses lèvres, vint à retentir toute entière.... comme fait le bruit des verrous, tirés l'un après l'autre, à la porte d'une prison.

—Je ne me rappelle rien du passé que votre dernière action, et celle-là, jamais, non jamais je ne vous la pardonnerai. Je ne forme aucun souhait, ni pour votre bonheur, ni pour votre malheur. Je ne resterai pas l'ombre de la plus

[illegible]

légère liaison entre nous, pas le moindre sentiment qui puis le rompre entièrement. Entre vous et moi, s'étend l'abîme d'une tombe fraîchement ouverte, jamais un de mes pensées ne le franchira.... Adieu! c'est ce que je prie Dieu de m'avoir en sa sainte garde?

La dernière flèche de Flora venait de se briser; mais lui en fût-il resté une autre dans son carquois, elle n'aurait pas eu le courage de s'en servir, après avoir entendu ces paroles accablantes. Elle saisit cependant la main de Guy, avant qu'il pût deviner son intention, et la pressa fortement sur ses lèvres; au point d'y laisser leur empreinte; puis elle sortit. A peine entendit-elle le léger frôlement, lorsqu'elle s'élança dans l'escalier; toutefois, ce fut de bruit fut le dernier écho qui vint parler de Flora Bellasys à Guy Livingstone.

Quand j'appris les détails de cette entrevue, je fus d'avis, et je le suis encore, qu'il était allé trop loin dans sa dureté implacable. Il était si résolu et si ferme dans ses intentions, qu'il ne put se relâcher un peu dans leur mise à exécution. Mais il fit les choses à sa manière et combattit avec ses armes,—armes efficaces, mais difficiles à manier pour la plupart des hommes, comme la hache du Faiseur de Rois, ou l'arc d'Ulysse. En exécutant ses desseins, il était capable de faire aussi peu de cas des sentiments de ceux des autres que des siens propres. C'est ce qu'il faisait, lorsqu'il suivait le monde, pensant devant lui, droit comme un trait, et ne s'épargnant pas plus lui-même qu'il n'épargnait ses chevaux.

Chaque homme trouve dans le code Chrétien un précepte particulier plus difficile à admettre et à pratiquer plus que tous les autres réunis.—C'était celui peut-être qui poussait les Anachorètes d'un degré de pénitence à l'autre, et qui les rendait si cruels dans l'art de se tourmenter soi-même. Quand leur chair macérée avait perdu presque toute sensibilité, l'aiguillon, qu'il avait blessée dans la chaleur de la jeunesse, se ravivait incessamment plus vivace que jamais. Cette injonction:—"Pardonnez-nous comme vous voudriez qu'il vous fût pardonné,"—était toujours une pierre d'achoppement pour Guy.

En outre, il savait mieux qu'une personne contre quel adversaire il avait à lutter: un adversaire avec lequel chaque pas dans la voie des négociations ou des temporisations était un pas vers la défaite. Comme l'Espagnol armé de la *navaja* contre un homme armé d'un sabre: son unique chance était de la maintenir fermement à la pointe de l'épée, sans rompre d'un pas, car si elle l'avait pris, une fois hors de garde, tous les saints du calendrier n'auraient pu le sauver.

Peut-être, avait-il raison, après tout. Certainement, Ralph Mohun fut de cet avis, lorsqu'on lui apprit en quelques mots ce qui s'était passé, récit qu'il écouta avec une satisfaction terrible et très édifiante.

Pour moi, avant de me mettre au lit ce soir-là, je lus, dans le "Mort d'Arthur," les quelques chapitres qui nous disent comment finirent les longues et coupables amours de Lancelot et de Genièvre. Dans le cas présent, il y avait certes bien peu de repentir du côté de la dame; mais il y avait néanmoins, entre les deux situations, des points de ressemblance qui me frappèrent.—J'ai toujours pensé que Flora devait être le portrait de cette reine. On peut-il même se donner la peine de traverser péniblement maints chapitres remplis d'exagération et d'obscurité, pour arriver à la pleine et splendide lumière qui vous attend au noble épilogue.

Le bon roi Arthur a rendu l'âme. Il a porté bien profondément ce coup que le traître Mordred a frappé quand la lance ressortait d'une coudée derrière son dos: et la Fée Morgane est arrivée trop tard pour guérir sa blessure mortelle. On ne pourra plus le déchirer, ni le trahir, ce cœur si franc, si bienveillant, si généreux, qui ne voulait pas entrer en méfiance, tant que l'évidence laissait encore une place au moindre doute. La cruelle séparation des deux amants vient ainsi d'avoir lieu; et Lancelot est parti retourner dans son château, sans la caresse d'adieu qu'il a demandée avec instance, priant la Reine de "l'embrasser encore et pour la dernière fois." Peu de mois après, la belle tourterelle sauvage s'est blessée à mort, en se heurtant aux barreaux de sa cage, et une apparition nocturne vient dire à Lancelot de se lever et d'aller chercher le corps de Genièvre. Elle a erré souvent et loin dans sa vie, mais où peut-elle se reposer maintenant, si ce n'est aux côtés de son mari? Après bien des peines et des fatigues, lui et les Sept Fidèles mettent deux jours entiers pour franchir les trente milles qui les séparent du lieu désigné: tant elle est maintenant affaiblie et abattue, cette vigueur surhumaine, en face de laquelle les bois des lances n'étaient que des roseaux, et les barres de fer que des cordes de soie.—Rappelez-vous la fameuse nuit de mai au château de Meliagraunce.—Il s'arrête au couvent des moines d'Almesbury: il apprend des femmes de la Reine quelle prière elle murmura sans cesse pendant ces deux journées, où elle gisait mourante, comment elle invoquait et "suppliait Dieu pour qu'il lui fût jamais permis de revoir encore ici bas Sir Lancelot de ses propres yeux." Alors,—dit l'auteur de la chronique,—"il vit le visage de Genièvre; ses larmes ne coulèrent presque pas, mais il soupira. Puis, il accomplit lui-même tous les détails de la cérémonie funèbre, assistant à l'office du soir et à la messe du lendemain matin." Ce ne fut qu'après que les rites furent observés, que la terre se fut refermée pour toujours sur la bière de marbre, que Lancelot s'évanouit.

Je ne connais rien dans le domaine de la fiction d'aussi touchant que les paroles qui nous peignent sa tristesse et sa mortelle douleur. "A compter de ce jour, Sir Lancelot ne mangea plus ne but plus, que le strict nécessaire, mais "pleura continuellement jusqu'à l'heure de sa mort, puis, il s'affaiblit de plus en plus, séchant et dépérissant sans cesse; car ni l'évêque, ni personne ne pouvait obtenir de lui qu'il mangeât, et il ne buvait rien. Il devint d'une coudée plus petit qu'il n'était auparavant, et qu'on ne le reconnaissait plus; tout et jour il priait sans relâche; mais comme la nature l'exige impérieusement, il dormait parfois d'un sommeil agité; et toujours il s'étendait en rampant sur la tombe du Roi Arthur et de la Reine Genièvre. Et ses amis n'avaient pas de consolations à lui donner, elles eussent été inutiles."

Nous savons que cette agonie ne peut durer longtemps, nous savons que le matin approche à grands pas où on le trouvera "Raide mort et gisant à terre, le sourire encore sur les lèvres," où on l'emportera, conformément à son vœu, au lieu de repos qu'il s'est choisi à Joyeuse-Garde; où, enfin, l'on prononcera sur lui cette fameuse oraison funèbre,—la plus vraie, la plus simple, la plus noble, à mon sens, qui ait jamais été prononcée sur les restes d'un pécheur.

(A continuer.) CH. BERNARD DEROSNE.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 9 août 1860.

Quelques achateurs seulement se sont présentés aujourd'hui sur le marché. Il ont pris 50 balles dont 20 Good Middling de la nouvelle récolte à [illegible] ets la livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL

Inférieur	[illegible]	
Ordinaire	[illegible]	
Bon ordinaire	[illegible]	
Low Middling	[illegible]	
Middling	[illegible]	
Good Middling	[illegible]	
Middling Fair	[illegible]	
Fair	[illegible]	

TABAC—[illegible] boucauts de Lugs à 2½ cts. Le boucaut [illegible]

SUCRE—100 boucauts de première et de seconde main à des prix inconnus. Fair à fully fair 7¾ à 8 cts la livre.

MELASSE—Une ou deux petites ventes aux prix antérieurs.

FARINE—Marché calme. 200 barils de superfine à $5 37½, 600 d'extra à — et 380 à $6 75. Hier soir, 120 barils de superfine à $5 40.

MAIS—720 sacs de mélangé à 56 cts, 1100 de jaune et mélangé à 58, 300 de jaune à 57 et 360 de mélangé jaune à 58 cts le boisseau.

AVOINE—300 sacs de vieille avoine, en magasin, à 44 cts le boisseau.

SON—300 sacs à $1 20 et 250 en mauvais état à $1 12½ les 100 livres.

FOIN—520 balles de l'Ouest à $ 25 le tonneau.

PORC—Une vente de 150 barils de mess à $ 22. Détail $ 22 à $ 22 50.

BACON—30 boucauts de plats côtes ribbed à 13 cts la livre. Lots de détail, 10½ à 11 les épaules, 13 à 13½ les plats côtes ribbed et 14 à 14¼ cts les plats côtés désossés.

GRAISSE—100 barillets ont rapporté 14 cts la livre.

FROMAGE—80 caisses à 9½ cts la livre.

WHISKY—40 barils de raw ont rapporté 18 cts le gallon.

CAFE—50 sacs à 15½, et 164 à 16 cts la livre.

CHANGE—Faible demande. Nous cotons: Sterling, 109 à 109½; sur France, 5 fr 10 à 5 fr 15. Traites sur New-York à 60 jours ¾ à 1¼ pour cent d'escompte; traites à vue sur New-York ¼ à ⅛ pour cent de prime.

FRET—Un peu de coton embarqué pour Liverpool à ⅝ d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés hier.

Steamship Austin, Forbes, Brazos Santiago
Navire Omar Pacha, Percy, Gênes.
Navire J P Wheeler, Gadd, Liverpool.
Goelette Jacinta, Salvat, Tuspan
Goelette West Florida, Burns, Pensacola.
Goelette Wm Coquet, Peterson, Havane.

Arrivés hier.

Par d'arrivage de la mer.

Pour les bateaux à vapeur, partie anglaise.

EN magasin—300 barriques vin rouge pour familles; 30 barriques vin blanc; 5 tierçons vin blanc; 500 caisses vin rouge; 325 do vin blanc Haut-Sauternes; 50 do absinthe E. Pernault; 30 do absinthe Berger; 10 do kirsch; 40 do caraçao; 25 do marasquino; 12 paniers guignolet d'Angers; 15 caisses Hostetter's bitters; 25 paniers anisette, Lafaurie et Boitard; 160 caisses abricots à l'eau-de-vie; 150 do prunes do; 150 do fruits assortis do; 40 do fruits au jus; 25 do fruits au jus, 24 1/2 bilos; 150 paniers champagne; 25 do champagne, 24 ½ bilos; 25 do champagne, demi-bilos; 25½ cognac, J. Rozin; 30 do Tricoche & Co; 40 do de diverses marques; 2 pipes Holland, Gin; 2 ponchons rhum de la Jamaïque; 10 barils Porter; 25 barils madère; 1,200 cigares de la Havane.
A vendre par E. DECHAMPS. No 29, rue St-Louis.

Glaces, Tableaux, Gravures, &c.

J'INFORME ma clientèle et le public en général, que je viens de recevoir par les derniers arrivages de France, une grande quantité de glaces, les choix, double épaisseur, gravures et tableaux de toutes descriptions, que je vendrai avec le bénéfice de la commission. [illegible]

Aussi un magnifique assortiment de cadres, de gravures riches et autres de toutes grandeurs.

Pour photographie, ambrotypes, &c.

Les personnes qui désirent voir les plus grandes et les plus riches glaces qui aient été faites à la Nlle-Orléans, sont invitées à venir visiter le magasin. [illegible]
G. DUPUY, 31 rue Royale, près Conti.

Installations de Gaz, &c.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général, qu'il continuera les affaires de Pax (ci-devant No. 162) rue de Chartres, en son nom et pour son propre compte. [illegible]
CHARLES LOEFFLER.

VINS—100 barriques vin rouge St-Emilion. [illegible]

PRUNES SECHES—30 caisses prunes d'Ente, grand [illegible]
HENRY VALETON & Co. 27, 29 et 31, rue Bienville.

Galveston et la Baie de Matagorda.

[illegible] GALVESTON et la BAIE DE MATAGORDA—Ligne de la Malle des Etats-Unis—Nlle-Orléans et Texas. Le steamship TEXAS [illegible]
I. C. HARRIS, Directeur, 27, rue du Camp.

KEY WEST ET HAVANE.

Partant jeudi, 14 août, à 8 h. A. M.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE, via Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys, Tampa Bay et Manatee.—L'excellent steamship GALVESTON [illegible]
I. C. HARRIS, directeur, No 37, rue du Camp.

Brazos Santiago.

Jour du départ VENDREDI, 10 août, à 8 h A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis de la Nouvelle-Orléans et de Brazos Santiago.—Pour Brownsville et Indianola.—L'excellent steamship AUSTIN, commandant Thos. Forbes [illegible]
I. C. HARRIS, Directeur, 27, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE.

Le beau bateau régulier JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, comme suit: [illegible]
Théo. KEIFFE, No 28, rue Gravier.

POUR LE HAVRE.

Le navire paquebot LEMUEL DYER, capitaine [illegible] FAIRFOWL [illegible]
BAXTER, LOVELL & Co

HOTEL PRADAT, A BILOXI

LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, à qui appartenait autrefois l'Hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, ont l'honneur d'annoncer au public que l'établissement est ouvert pour la saison. [illegible]

Infirmerie de la rue du Cirque,

Nouvelle-Orléans.

Entre les rues POYDRAS et PERDIDO.

Dr MERCIER, No 121, rue du Canal, entre Philippa et Rampart.

Dr STANFORD CHAILLE, No 193, rue du Camp.

Un dépôt pour DIX JOURS est exigé des malades qui entrent à l'infirmerie.

Les opérations se paient à part.

HOPITAL LUXEMBERG,

Aujourd'hui Hayes.

CET établissement sera sous peu disposé pour toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. [illegible]

AVIS

AUX MEDECINS, PLANTEURS ET PROPRIETAIRES D'ESCLAVES.

L'HOPITAL DE VILLE, DU Dr. O. ANFOUX, exclusivement pour le traitement de la picote, *Rue des Champs-Elysées, entre Soldelle et Joséphine*, est maintenant ouvert.

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés [illegible]
C. CAVAROC & Co, 116, rue Royale.

Aux Amateurs.

Pompes à Jardin ou Incendie.

UNE douzaine pompes pour arroser les jardins, avec tuyaux [illegible]
ROUSSET & GENIN, 23, rue du Canal près Chartres.

Genièvre de Hollande.

15 Paniers Schiedam de J. Melcher, en débarquement du navire Danube, arrivé du Havre, à vendre par FREAU & COUTURIE, Nos 20 et 23, rue Gravier.

BILLARDS PERFECTIONNES.

PHELAN & COLLENDER, *Seuls fabricants*, Nos. 63, 65, 67 et 69, Crosby street, New-York.

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIERES à sucre, Grilles et Gueules de Fourneaux [illegible]
E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire.

SAFRAN ESPAGNOL—10 barils de la vraie qualité [illegible]
CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

EN débarquement et à l'Ecluse de la Levée [illegible]
PAUL JUGE & FASSY, No 27, rue St-Louis.

Véritables cigares de la Havane.

LE soussigné vient de recevoir en magasin un grand assortiment de marques célèbres [illegible]
CABALLERO & BASUALDO, No 46, Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

Drawback! Drawback!

30 paniers genièvre de Hollande, double Eagle [illegible]
PIAGGIO & VIOSCA Jr., No 30, rue Conti.

EN débarquement de la barque Fanny Ealer, capt. Leduc, venant de Bordeaux— [illegible]
FAURES & NORMAN, 27 et 29, rue Royale.

GRUYERE—Reçu 2 boucauts de fromage de Gruyère [illegible]
DUNTZE & CO., encoignure Royale et Conti.

ASPERGES de Lubeck—Venant d'être reçues par vapeur par voie de New-York.—100 boîtes [illegible]
DUNTZE & CO.

LIQUEURS—Par Marathon de Bordeaux—10 caisses [illegible]
DUNTZE & CO., Encoignure Royale et Conti.

VINS ROUGES—Par Marathon de Bordeaux—125 caisses de vieux vins Lafitte, Margaux &c. [illegible]
DUNTZE & CO., Encoignure Royale et Conti.

CONSERVES—Par Marathon et Yola Wyllie, de Bordeaux [illegible]
DUNTZE & CO., Encoignure Royale et Conti.

Cigares vrai Havane.

EN magasin, 1 100,000 cigares de la Havane, de toutes grandeurs et des meilleures marques [illegible]
CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille-Levée, Entre Douane et Bienville.

RHUM de la Jamaïque en douane—3 poinçons [illegible]
B. TURPIN, No 55, Vieille Levée.

RHUM de St-Croix en douane—3 poinçons à vendre par B. TURPIN, No 55, Vieille Levée.

WHISKEY d'Irlande en douane—2 poinçons à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille Levée.

MAGNOLIA WHISKEY—100 barils Magnolia whiskey en magasin et à vendre par B. TURPIN, No 55, rue Vieille-Levée.

EN débarquement du navire India, du Havre— [illegible]
HENRY VALETON & Co., 27, 29 et 31, rue Bienville.

BEURRE—[illegible]
HENRY VALETON & Co., 27, 29 et 31, rue Bienville.

PETITS POIS—[illegible]
HENRY VALETON & Co., 27, 29 et 31, rue Bienville.

AMANDES de Tarragone, nouvelle récolte—50 sacs à vendre par CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

EN magasin—100 barils eau-de-vie du pays. [illegible]
X. LAMBERT, No 52, (ancien 62) rue des Magasins.

EN débarquement du steamship De Soto, de New-York—

ASPERGES.

[illegible]
M. A. CALOGNE, [illegible]

EN [illegible]
M. CURIEN, No [illegible]

PETITS POIS—10 caisses de 100/2 boîtes petits pois [illegible]
HENRY VALETON & Co., 27, 29 et 31, rue Bienville.

BOUTEILLES VIDES—30 paniers de 100 bouteilles [illegible]
HENRY VALETON & Co., 27, 29 et 31, rue Bienville.

INSTITUTIONS.

Institution catholique de la Nouvelle-Orléans.

OU PENSIONNAT ET EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigée par

MADAME Ed. LOCQUET, No 202, rue du Camp.

CET établissement, fondé par Mme MACAULAY et dont la haute réputation ne s'est jamais démentie, commence sa vingtième session le 15 septembre prochain. Mme LOCQUET, aidée de sa sœur Mme FRANÇOIS LOCQUET, avec qui elle s'est associée, fait tous ses efforts pour continuer à mériter la confiance accordée depuis tant d'années à ses prédécesseurs.

Des professeurs du plus grand mérite sont employés dans toutes les branches, tant d'agrément que d'instruction.

[illegible]

INSTITUT St-CHARLES,

Gretnaville, près de Carrollton Lc.

Pensionnat et Externat de Jeunes Demoiselles,

Dirigé par Mme MACE.

CETTE institution rouvrira ses classes le 1er septembre. [illegible]

Pensionnat et Externat pour les Jeunes Demoiselles,

Sous la direction de

Mme CHARPAUX,

Rue du Bayou, encoignure Claiborne, NLLE-ORLEANS—août 1852.

CETTE maison d'éducation, fondée depuis dix ans, a pris un développement qui prouve suffisamment en faveur de la direction qui lui a été donnée. [illegible]

—CONDITIONS—

[illegible]

SANGSUES HONGROISES ET SUEDOISES

J. L. PELE

successeur de

Mme Vve L. PROVOST,

Rue Bourbon, 122, entre Toulouse et St Pierre. A l'honneur de prévenir MM les médecins, pharmaciens et marchands de la ville et de la campagne, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de sangsues hongroises et suédoises, qu'il vend au prix très réduit. [illegible]

GRAND DEBALLAGE

121........Rue Royale........123.

Ont l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par le J. W. Chech, venant de Liverpool— Un grand assortiment de Selles d'homme, enfants et pour dames [illegible]

Harnais! Harnais! Harnais!

Par arrangement pris avec les meilleurs manufactures de Philadelphie, ils auront constamment en main, des Harnais fins, simples et doubles [illegible]

ATTENDU

venant du Havre par la Joséphine et la Adelaïde Bell—Leur bel assortiment de couvertures d'hiver pour Buggy et chevaux [illegible]

CIGARES FINS DE LA HAVANE

LES soussignés ont reçu par des arrivages, ont en magasin et offrent de vendre, aux plus bas prix du marché, 1,500,000 de cigares de choix, comprenant les célèbres marques [illegible]
GUMA & MASICH, No 20, rue Tchoupitoulas.

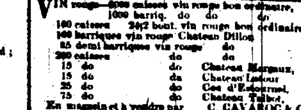

SANGSUES! SANGSUES!

Nouvellement arrivées.

25,000 Sangsues de premier choix, Hongroises et Suédoises, reçues par le steamer Cahawba, et à vendre au dépôt général de BAPTISTE LOUBAT, No. 71, rue Bourbon, entre Bienville et Conti, en gros et en détail aux prix les plus modérés. [illegible]
BAP. LOUBAT.

VIN rouge—3000 caisses vin rouge bon ordinaire, 1000 barriq. do do; 160 caisses 24/2 bout. vin rouge bon ordinaire; 100 barriques vin rouge Chateau Dillon; 25 demi barriques vin rouge do; 200 caisses do [illegible]
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116, rue Royal.

DIVERS—20 barriques vin blanc (Haut Sauterne) [illegible]
CHAUDET & DESSEINT, rue Royale, Nos 147 et 149.

VIN DE CATALOGNE—200 barriques vin épais et de qualité supérieure, en débarquement du navire Teresita, arrivé de Barcelonne, à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue Vieille Levée.

HUILE D'OLIVE—200 caisses en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue Vieille Levée.

BOUCHONS—3 balles bouchons fins longs pointus, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, rue Vieille Levée.

CARTES espagnoles, à jouer—4 caisses (10 grosses chacune), marque de Mari à Torres, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, Vieille Levée.

MAYORQUE—6 pipes et 10 barriques 1re qualité, en débarquement du Teresita et à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, Vieille Levée.

RHUM de la Havane—5 pipes articles de choix, en débarquement du steamship Habana, à vendre par FATJO & BRUNASO, 284 et 286, Vieille Levée.

VINGT-CINQ demi-jeannes vin de Madère très-fin; [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 30, rue de la Vieille-Levée.

BITTERS des Arabes à vendre par le soussigné; 400 caisses Bitters des Arabes, à vendre par F. SANCHO, 220, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

WHISKY—40 barils Magnolia whisky de S. N. Pike, en débarquement et à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

ATTENDU par le navire Fanny Ealer, de Bordeaux—40 barriques Vin rouge bon ordinaire, pour familles [illegible]
L. H. DELUZAIN, 119, rue Royale.

CASSIS, Punch au rhum et Bitter des Arabes—75 caisses Cassis du Mont d'Or, de Louis Mailly & Co. [illegible]
F. SANCHO, No 220, rue Vieille-Levée, entre Dumaine et St-Philippe.

EN débarquement des navires Yola Wylie et Marathon, de Bordeaux— [illegible]
EUG. ROCHEREAU & Co.

CIGARES DE LA HAVANE—[illegible]
G. PLASSAN, 38 et 40, rue de la Vieille-Levée.

GOMME de vanille supérieure— [illegible]
CUBACHS & OGDEN, Encoignure Royale et St-Philippe.

[illegible] pour la TOILETTE

par le Docteur BARCLAY.

[illegible] EDMOND & SONS, [illegible] 27, rue Fontaine-Molière, à Paris, et dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.—Nouvelle-Orléans, Ed. GUILLOT.

BEAUTE DES MAINS.

MAISON PLANCHAIS

Parfumeur breveté, Paris, 2, rue Caumartin, Paris.

EAU DE FLEURS DE LIS POUR LE TEINT.

[illegible] Dépôt chez Ed. GUILLOT.

PHOSPHATE DE FER

SOLUBLE de LERAS, Pharmacien, Docteur ès Sciences, Inspecteur d'Académie.

Ce nouveau ferrugineux liquide, sans odeur ni saveur de fer, plus efficace, ne donne jamais de constipation [illegible]
Dépôt à New-York chez Cowre et Gandclet et chez Fougera frères. Guillot, droguiste, et Louis Castel pharmacien et dans toutes les bonnes pharmacies.

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être prises en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parceque, n'exigeant ni tisane, ni diète, ou peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catarrhe, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, etc., etc.*, parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du faubourg St Denis, No 148.

Dépôts à New-York, chez MM. FOUGERA, frères, pharmaciens, No 30, North William street, et chez M. LEROY, pharmacien, No 771, Broadway, au coin de la 9me rue.

Et à MM. les pharmaciens et droguistes de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.

DES DEPOTS de NOS PILULES sont établis pour la vente en GROS et DEMI GROS, chez M. LOUIS CASTEL, pharmacien, encoignure Sainte Anne et Royale; et chez ED. GUILLOT, droguiste, 126, rue Royale.

Au détail, dans les principales pharmacies de la NOUVELLE-ORLEANS.

PARIS—PHARMACIE MATHEY-CAYLUS, *Carrefour de l'Odéon, 10.*

CAPSULES MATHEY-CAYLUS

[illegible] Ed. GUILLOT, 126, rue Royale, et dans les pharmacies.

SIROP H. FLON

Ce SIROP D'UN GOUT AGREABLE, jouit d'une vogue méritée pour la guérison des Rhumes, Toux, Catarrhes, Enrouements, Coqueluche et toutes les Irritations et Affections nerveuses de la POITRINE [illegible]

FABRIQUE A PARIS, 23, RUE TAITBOUT.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. GUILLOT, droguiste, 126 Royale; L. DELOCHE, pharmacien, et Louis CASTEL, droguiste, Royale et Ste-Anne.

PURGATIF à la MAGNESIE

Chocolat-Desbrière

Goût agréable, EFFICACITE CERTAINE; une tablette suffit pour purger. A petites doses, il est dépuratif [illegible]—Ph. Lepelletier, 9, Paris.

VINAIGRE DE TOILETTE

COSMACETI,

Par la finesse de son parfum, par des propriétés adoucissantes et bienfaisantes, ce nouveau vinaigre est supérieur à toutes préparations du même genre. Paris, rue Vivienne, 55. Nlle-Orléans, chez Louis Castel, droguiste; E. Guillot, dito et dans les principales pharmacies.

POMMADE DU Dr ALAIN

Contre le PITYRIASIS du cuir chevelu.

De toutes les causes qui déterminent la chute des cheveux, aucune n'est plus fréquente ni plus active que le PITYRIASIS du cuir chevelu. [illegible]

AMELIORATION DES VINS,

EAUX-DE-VIE ET LIQUEURS

D'ULYSSE ROY, de Poitiers, France.

BOUQUET ŒNANTHIQUE DES VINS [illegible]
ESSENCE DE COGNAC ou RANCIO d'Ulysse Roy [illegible]
PARFUMS CONCENTRES [illegible]

CAFE TINCTORIAL

BARBE ET CHEVEUX

MOKA en poudre reconnu inoffensif [illegible]

EAU BALSAMIQUE POUR LA BOUCHE

de Le BARRAL, Chimiste.

RUE ST. HONORE, 41, A PARIS. [illegible]
Ed. GUILLOT, droguiste, à New-York chez GAUDELI TOURE.

COPAHINE-MEGE

(APPROBATION DE L'ACADEMIE DE MEDECINE, MEDAILLE D'OR DES HOPITAUX CIVILS DE PARIS)

PRINCIPES CURATIFS du copahu et du cubèbe en capsules en enveloppes par G. JOZEAU, pharmacien, rue Saint Quentin, 22, à Paris. [illegible] G. JOZEAU, [illegible]

A la Nouvelle-Orléans, chez Ed. Guillot et L. Castel, drog et dans les principales pharmacies.

MALADIES SECRETES

Guéries par le

VIN de SALSEPAREILLE et les BOLS D'ARMENIE

DU DOCTEUR CH. ALBERT.

RUE MONTORGUEIL, 19, à Paris.

Médecin et pharmacien de la Faculté de Paris, ex-pharmacien des hôpitaux de Paris, professeur de médecine et de botanique [illegible]
Dépôts à la Nouvelle Orléans chez MM. Ed. Guillot drog, L. Castel, drog., et D. Parés pharmacien.

PATE et SIROP

DE NAFE D'ARABIE.

Les professeurs de la Faculté de Paris ont constaté leur supériorité sur tous les pectoraux. Leur efficacité contre les RHUMES, Maux de Gorge, COQUELUCHE et Irritations ou Inflammation de POITRINE, a été constatée par trente Médecins des hôpitaux de Paris.

RACAHOUT DES ARABES

Seul aliment approuvé par l'Académie de médecine de Paris.

Il rétablit les malades de l'estomac ou des intestins; il accélère la convalescence; il fortifie les enfants, et les personnes âgées [illegible]
Le véritable Racahout de Delangrenier, rue Richelieu, 26, à Paris, se vend, ainsi que le Sirop et la Pâte de Nafé, à la Nouvelle-Orléans, chez MM. Dupas, Dupin, pharmaciens.

La PATE, le SIROP DE NAFE et le RACAHOUT DES ARABES, se trouvent chez ED. GUILLOT, rue Royale, et L. CASTEL, rue Ste Anne.

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

Jacinthes, tulipes, renoncules, anémones, lys, amaryllis, crinum, couronne impériale, scilla, iris, &c., glaïeuls, dahlias et autres bulbes récemment reçues; [illegible]

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23.

Vient de recevoir par les navires Assyria et Heidelberg, du Havre, un assortiment complet de graines de jardinage, potagères et fourragères, etc., telles que Artichaut, Asperge, Betterave, Chou [illegible]
A vendre à des prix modérés.

Graines fraîches de Jardinage.

Le soussigné vient de recevoir par le steamship Star of the West, de New-York, le complément de son assortiment de graines

Pour le Printemps et l'Eté.

[illegible]
A vendre à des prix modérés, rue Vieille Levée, No 312, autrefois 191, entre Hôpital et Quartier.
J. MENARD.

Plantes et arbustes.

Une grande variété de plantes et d'arbustes [illegible]

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT.

84, Rue Royale, au Premier

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à s'occuper de la confection de robes [illegible]

BOUCHONS—en débarquement du navire Marathon de Bordeaux— [illegible]
QUEYROUZE & LANGSDORFF, Nos 8, 10, 12 & 14, rue St-Louis.

C. DUHAMEL,

Rue de Chartres, No 45,

RAPPELLE aux personnes qui lisent à conserver leurs vues, qu'il a toujours le plus bel assortiment d'instruments d'optique [illegible]

LORGNETTES DE THEATRE. [illegible]

CIGARES DE LA HAVANE—1,200,000 cigares de la Havane des meilleures marques, telles que Partagas, Intimidad, Figaro, Flor de Cabañas, Los Andes, Washington, U. S. of America, Diadema, Imperiales, Eulalia, Prodesa, La Nacional, Old Beck, Nueva Albion, La Luna, La Union, Legalidad, Principe de Gales, Know Nothing, Plenty of Room, Fixed Star, El Universo, La Inspiracion, El Fin, La Reverita, Rio Hondo, Vera Cruz, Rionda, Dupuy, Trueba, Rubio de Corda, El Torino, La Flor, Corona Ducal [illegible]
ALVAREZ, FERNANDEZ & Co., 65, rue de la Douane.

EAUX DE-VIE de la Rochelle—20 futailles O. V. A. Bernard & Co, 4me preuve, pâle et foncée; [illegible] Cognac. [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD, Jr., 30, rue de la Vieille Levée.

Vins.

QUINZE barriques vin rouge supérieur pour famille; [illegible]
T. BAILLY BLANCHARD Jr., 30, rue de la Vieille-Levée.

VINS ROUGES—150 barriques vin rouge bon ordinaire [illegible]
X. LAMBERT, No 52, (ancien 62) rue des Magasins.

SAUCISSONS de Bologne.—Fromage Parmesan—12 caisses saucissons de Bologne; [illegible]
LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

CHAMPAGNE—100 paniers Champagne Ernest Irroy & Co, Heidsieck [illegible]
L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale, Successeur de Numa Lacoste & Co.

ABSINTHE, kirsch, cerises à l'eau-de-vie—50 caisses absinthe Pernod; [illegible]
PIAGGIO & VIOSCA Jr., No 30, rue Conti.

VIN BLANC—25 barils vin blanc Haut Sauterne, 250 caisses do do. A vendre par X. LAMBERT, No 52, (ancien 62) rue des Magasins.

COGNAC—En magasin—10½ pipes, et octaves cognac Edmond Joslin, Jules Laferrière, Bouet et Vinaigrerie. Fine champagne et J. Carie. En douane: 75/8 pipes cognac Edmond Joslin, Larande frères et J. Carie.
X. LAMBERT, No 52, (ancien 62) rue des Magasins.

LIQUEURS DU PAYS—100 barils eaux-de-vie, 30 barils genièvre, 20 do rhum de la Louisiane, 5½ pipes eau-de-vie imitation.
X. LAMBERT, No 52, (ancien 62,) rue des Magasins.

HUILE de lin—25 boucauts en débarquement.
W. H. VREDENBURGH, No 58, Vieille-Levée.

RHUM imitation de la Jamaïque—6 pipes en débarquement. A vendre par W. H. VREDENBURGH, No 58, Vieille-Levée.

CHANDELLES patentées de Jodes—200 caisses en carton. A vendre par W. H. VREDENBURGH, No 58, Vieille-Levée.

VIN en caisses—2,000 caisses Laville Margaux [illegible]
W. H. VREDENBURG, No 58, Vieille-Levée.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

C'est un nouveau remède, le résultat de découvertes modernes dans le règne végétal, un nouveau moyen de guérison, qui n'a rien de commun avec les systèmes usés et épuisés par les charlatans. Le Dr WRIGHT, [illegible]

L'abattement physique et moral, Le sang qui se porte à la tête, La confusion des idées, L'hystérie, L'irascibilité générale, L'agitation et l'insomnie, L'absence de forces musculaires, Le manque d'appétit, La dyspepsie, Le découragement, La désorganisation ou la paralysie des organes de la génération, Les palpitations de cœur

En un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $2 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis. A vendre par tous les droguistes respectables des Etats-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO, Propriétaires, Nos 21 et 151, rue de Chartres, Nlle-Orléans, Lne

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. [illegible]

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines inconnues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud [illegible]

Commencement de consumption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, [illegible]

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, [illegible]

CHARLES WIDDIFIELD & Co, Propriétaires, *No 78, Williams street, New-York.*

A vendre par tous les droguistes. [illegible]
FLUMB & LEITNER, à Augusta, Georgie.
A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO, 21 et 151, rue de Chartres.

Les Scrofules

SONT une maladie constitutionnelle, une corruption du sang qui vicie et affaiblit ce fluide. [illegible]

L'Extrait de Salsepareille

D'AYER,

[illegible]

L'AGUE CURE

D'AYER

POUR LA PROMPTE GUERISON

De la fièvre intermittente, de la fièvre en frisson, de la fièvre rémittente, des maux de tête périodiques ou bilieux, de toutes les maladies qui proviennent de la tête, causée par les miasmes.

[illegible]
J. C. AYER & Co, à Lowell, Mass.
Tous nos médicaments se vendent à la Nouvelle-Orléans, chez J. WRIGHT & Co., 21 et 151, rue de Chartres.

Lignes à Pêcher, Hameçons &c.

NOUS invitons nos amis et le public à l'inspection de notre stock d'articles de pêche qui comprend tout ce qu'il y a de nouveau dans cette ligne. Aussi quelques cannes portatives dans les prix de $1 25, $2, $3, $4, $5, $6 chaque. Tous ces articles seront vendus à des prix exceptionnels et sont de première qualité.
A vendre chez ROUSSET & GENIN, Rue du Canal No 23, près Chartres.
P. S. Les marchands de la ville et de la campagne trouveront en gros tout article de pêche, à des prix modérés.

MOUSSE | MOUSSE

BELLE ET COMMUNE.

ATELAS DE MOUSSE en tous genres; do DE CRINS; do DE LAINE; do DE PAILLE; PLUMES DE CHOIX. Oreillers, Traversins, Draps, Moustiquaires, etc.
CAMPBELL & Co, 178, rue du Camp.

PIANOS RICHES,

A DOUBLE PERCUSSION.

De beaucoup supérieurs à ce qui s'est fait jusqu'à ce jour

A. PERIER.

Vient d'ouvrir, RUE ROYALE 85, entre Conti et St-Louis, son nouveau magasin de PIANOS, où les amateurs trouveront constamment ce qui se fait de mieux à Paris, Londres et à New-York. [illegible]

MUSIQUE.

Maison T. E. Benett,

BOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs.

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés!

LE PARDON! FAUST! HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE.

PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS ET PIANOS MECANIQUES,

Adolphe Flandrain,

44, rue Conti, entre Chartres et Royale,

Reçoit directement des premières maisons de Paris, des Pianos de choix, fabriqués [illegible]

FLANDRAIN & CHARPAUX.

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris. Ventes à des conditions libérales à l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny. [illegible]

EN magasin et à vendre par les soussignés; 150 barriques de vin de Catalogne [illegible]
PABLO GELPI & CO.

EN débarquement du Lemuel Dyer du Havre, 75 caisses vin de Bourgogne Clos Vougeot, Chambertin, Romanée [illegible]
BRULATOUR & Co, No 53, ancien 53, Vieille Levée.

EN débarquement du navire India du Havre— 1,000 demi-jeannes de 5 gallons; [illegible]
PIAGGIO & VIOSCA, Jr., No 30, rue Conti.

BIERE d'Allsopp—25 tierçons en demi-bouteilles, à vendre par B. TURPIN, 55, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES.

Pierre Devergés vs ses créanciers.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 13,769—En vertu d'un ordre de vente rendu le 18 d'octobre 1859, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai pour le compte des créanciers de l'insolvable, MERCREDI, 22 d'août 1860, à 10½ heures A. M., sur les lieux, Promenade Carondelet, entre les rues Touti et Rocheblave, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—
Environ 6000 bouteilles vides.
Un lot de pots à fleurs de différentes grandeur.
Abandonnés par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
F. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Pierre Devergés vs ses créanciers

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,769—En vertu d'un writ de vente rendu le 18 d'octobre 1859, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI 21 d'août 1860, à 4½ heures P. M., au bureau du shérif, rue d'Orléans, entre celles de Chartres et Royale, à la vente publique et adjudication de—
346 bouteilles vin St Georges, récolte de 1844, mis en bouteilles en 1856,
152 bouteilles vin St Vincent, récolte de 1840, mis en bouteilles en 1856,
76 bouteilles grand vin Chateau Lafitte, 1846.
Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.
Conditions—comptant au moment de l'adjudication.
F. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans.

Dennis Cronan vs Francis June

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,001—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 24 d'août 1860, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre les rues du Camp et des Magasins, à la vente publique et adjudication de
L'ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville et borné par les rues d'Esplanade, Mandeville, St Jean Baptiste et Girod. Ledit îlet a trois cent vingt (320) pieds plus ou moins de face sur chacune desdites rues. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant au moment de l'adjudication.
F. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Martin Soye vs Marie Eugénie Marillet, veuve de F. Carlon.

DEUXIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 13,8[illegible]—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 18 d'août 1860 à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune entre les rues du Camp et des Magasins à la vente publique et adjudication de—
[illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
F. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. C. Whipple vs Cyprian Form

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 13,72[illegible]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 31 juillet 1860, et à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 25 d'août 1860, à 10½ heures A. M., sur les lieux, Avenue Marigny, près la rue des Français dans le Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de
Deux chevaux, 21 vaches, un veau, 2 génisses, 1 charrette, 1 vieux et un barnais, &c. [illegible]
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
F. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans.

Guy Duplantier vs A. M. Garcia.—No 15,948.

COUR du Cinquième Juge de Paix.—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'hon. A. G. Duquercron, Cinquième Juge de Paix dans la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai à l'enchère publique, en face du entrepôt, No 6, rue des Français, entre les rues Victoire et Esplanade, mardi, 21 août 1860, à midi,—Un lot de meubles et effets saisis dans le susdit procès.
LOUIS POWER, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Je certifie par les présentes que le 8 juillet 1860, jugement a été enregistré dans cette Cour dans le procès dans les termes et conditions suivants [illegible]
Signé le 12 juillet 1860. LOUIS A. DUVIGNEAUD, juge.
J. E. TOLEDANO, Député greffier.

Succession de Francis Murphy—No 2870.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de ladite succession et à toutes autres personnes qu'il peut concerner [illegible]
Par ordre de la Cour. E. MICHOT, Dép. greffier.

CHAUSSURES!

Créoles, Françaises et du Nord.

BLANCAND & GUITET,

Encoignure Dumaine & Royale.

Ont en magasin un plus grand choix et un plus grand assortiment que jamais de CHAUSSURES pour FAMILLES; [illegible] DE PREMIERES QUALITE. [illegible]
POUR DAMES—Bottines, brodequins, souliers [illegible]
POUR DEMOISELLES ET ENFANTS—Plus qu'il [illegible]
POUR MESSIEURS GARÇONS ET ENFANTS— [illegible]

AVIS, AVIS, AVIS.

D. LOPEZ,

CHOCOLATIER ET CONFISEUR, (GROS ET DETAIL,)

85, rue de Chartres, ancien No 93.

INFORME respectueusement sa nombreuse clientèle et le public en général que par suite de l'énorme développement de ses affaires [illegible]

Nouveau Magasin de Groceries

CAMILLE LACOSTE

A L'HONNEUR de faire savoir au public et à ses amis qu'il vient d'ouvrir son magasin de groceries, vins et liqueurs au No 80, rue Royale, en face de l'Hôtel de la Monnaie [illegible]

CORAIL ET BIJOUX

A PRIX REDUITS.

M. P. N. RIVERA, encoignure Royale et St Pierre, vient de recevoir par l'Arabe un assortiment en CORAIL [illegible]

LAIT ANTEPHELIQUE

Seul dont les effets soient incontestables. Plus de rides, plus de taches de Rousseur, régularisation de la peau et du teint, par le seul et véritable LAIT ANTEPHELIQUE de Candès et Co boulevart St Denis 26, Paris.

AVIS.

[illegible]

F. P. DUCONGE, ouvelle-Orléans, 39 rue de Chartres. J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres. F. F. HENRIQUEZ, [illegible]

AVIS AUX DAMES.

Célèbres POUDRES de TOILETTE de Lubin.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, la préserver et lui rendre sa beauté. Elles adoucissent la peau, lui donnent une blancheur délicate, la rendent lisse et unie, empêche les éruptions cutanées, étanchent et arrêtent les transpirations trop abondantes. Les personnes qui voyagent et celles qui résident dans les climats chauds, apprécieront une revenue au complément indispensable et précieux de la toilette. On peut se les procurer chez les principaux pharmaciens et spécialement chez
F. F. HENRIQUEZ, Encoignure St-Louis et Remparts,
J. WRIGHT & Co, 21 et 151, rue de Chartres.
F. P. DUCONGE, 39, rue de Chartres, Nlle-Orléans

EN magasin—200 caisses savon français. 100 caisses vin [illegible] de Noilly & Co. 250 caisses vermouth Noilly, Pratt & Co. [illegible]
PAUL JUGE & FASSY, 27, rue St-Louis.

MEDICAMENTS SPECIAUX

Pharmacie française.

EN plus de tous les médicaments patentés français, on trouvera aussi toutes les spécialités contre les maladies secrètes et les maladies de la peau. [illegible]
Encoignure Orléans et Bourbon.

A. SAULET,

Rue de Chartres, No 38.

INVITE ses amis et le public en général, à venir visiter le magnifique assortiment d'habillements de printemps et d'été, qu'il a reçu par les derniers arrivages, pour hommes, jeunes gens et enfants.
A. SAULET, 38, rue de Chartres, entre Douane et Bienville.

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Frères,)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59

entre Conti et Bienville, NLLE-ORLEANS.

POMMES DE TERRE—250 barils Mechanicks de Louisville qualité de choix, en débarquement du Chancellor du N. W. Thomas.

OIGNONS—100 barils oignons blancs de Louisville, qualité de choix, en débarquement du N. W. Thomas.

POMMES DE TERRE—125 barils pommes de terre créoles de choix, en bon état pour être expédiées.

POMMES SECHES—400 barils et sacs de pommes sèches du Nord.

PECHES SECHES—75 barils et sacs de pêches sèches au soleil.

RIZ—40 tierçons riz de la Caroline, en magasin et à vendre par CUCULLU & JULIAN, No 36, (ancien No 14) rue Poydras.

EN débarquement de la barque Fanny Ealer arrivée de Bordeaux— [illegible]
J. M. CURIEN, No 39, rue Toulouse.

ATTENDU par le navire Guttemberg, du Havre—4 caisses 100 paquets biscuits champagne. A vendre par TAMBOURY, OLIVARI & CO, 37, rue Royale.

VENTES A L'ENCAN.

Vacherie! Vacherie!

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur.

Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu vendredi, 10 août 1860, à 11 heures précises du matin, sur l'habitation Hopkins, sur le chemin de Gentilly, près de la station du chemin de fer Pontchartrain, à la folle enchère de M. Dominique Sanz, qui a refusé de se conformer aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 6 juillet 1860, les animaux, charrettes et la clientèle qui suivent faisant partie d'une vacherie située sur la susdite habitation, possession de laquelle est incluse dans la présente vente, ainsi qu'il est expliqué plus bas, savoir:
51 vaches laitières.
1 taureau.
4 chevaux.
1 charrette à lait et un wagon.
La clientèle et les ustensiles de la vacherie.
La clientèle consiste en une vente d'environ 40 gallons de lait par jour en été, et 100 gallons en hiver.
L'habitation pour laquelle le vendeur n'a point de bail, sera cédée à l'acquéreur aux mêmes prix et conditions qu'on a été cédée au vendeur, c'est-à-dire $116 par mois, payable mensuellement.
Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date et 8 pour cent en cas de non paiement à échéance.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur

Bureau, 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi, 11 août 1860, à midi, à la Bourse St Louis, rue St Louis—
La négresse SARAH, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse et repasseuse, un peu cuisinière, gardienne d'enfants et domestique, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions—Moitié comptant et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date.

VENTE CONTINUÉE,

Porcelaine et Poterie.

Vente pour le compte de qui il appartiendra.

PAR M. BARNETT, encanteur.

SAMEDI, 11 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à mon magasin d'encan, à l'encoignure des rues Chartres et St-Louis—
50 paniers de porcelaine et de poterie assorties, comprenant plats, assiettes, soupières, bowls, tasses et soucoupes, bassins, &c.
Conditions à la vente.

Succession de Etienne Antoine Lafond.

PAR L. ERNEST DE ST-ROMES, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 22 mai 1860, No 16,672, il sera vendu à l'encan, lundi, 20 août 1860, à midi, dans la rotonde de la Bourse St-Louis, rue St-Louis, entre la rue Royale et Chartres,
Un certain lot de terre de forme triangulaire, situé dans le Second District de cette ville [illegible]
Termes et conditions—L'acquéreur assumera le paiement de trois certains billets [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, la *Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent* publie l'état suivant de ses affaires [illegible]

Montant des primes pour l'année expirée le 30 juin 1860	$1,067,575 36
[illegible]	[illegible]

Etat de la Louisiane,

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit souvenu que le 25 juillet 1860 pardevant moi, juge de paix dans et pour la susdite ville, est présent Thomas A. Adams, président de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU CRESCENT [illegible]
THOMAS A. ADAMS, Président.
A. D. MITCHELL, Deuxième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de payer un intérêt de SIX POUR CENT en argent sur les certificats de profits non payés [illegible]

Directeurs:

Samuel Bell	G. W. Carroll	E. J. Ward
Jas. Watt	P. Arendt	Cornelius Fellowes
M. O. H. Norton	Samuel Smith	James Turner
C. T. Buddecke	John D. Bein	Geo. McGregor
R. S. Sommer	R. W. Estlin	S. B. Newman
H. M. Wright	F. Simms	W. B. Tellis
G. S. Hawkins	P. S. Strong	John O. Noble
W. P. Vredenburgh	Th. Henderson	John C. Burrill
H. Freneau	E. B. Smedes	Alex Dutheil
W. H. Kennedy	J. J. Person	Moses Greenwood
W. G. R. Blanc	John F. Caldwell	

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No 111, RUE DU CANAL.

CAPITAL SOUSCRIT $411,500.

—DIRECTEURS—

Alphonse Miltenberger,	J. B. Gribble,
A. Rivarés,	P. O. Nobles,
H. M. Wright,	A. Reichard,
L. Morrison,	G. Salaber,
O. Lanier,	S. M. Durey,
J. M. Bonnabel,	J. Tuyes.

Cette compagnie qui a succédé à la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, assure contre les pertes et les avaries sur mer et sur rivières [illegible]
J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane.

Bureau No 38, rue du Camp.

CAPITAL $500,000.

—DIRECTEURS—

J. Lapene,	E. H. Harris,
Théodore Frois,	J. N. Robert,
A. D. Grieff,	J. A. Boutelou,
Jacob Jolly,	Amédée Landry.
E. Ganucheau,	

Cette Compagnie sera prête pour les affaires le 1er SEPTEMBRE PROCHAIN; elle assurera contre les dangers des mers, des rivières, contre les incendies [illegible]
E. GANUCHEAU, Président. A. PICOLET, secrétaire.
Nlle-Orléans 17 août 1859.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOPE

Nouvelle-Orléans.

Bureau, encoignure Canal et Passage de la Poste.

Nlle-Orléans, le 6 août 1860.

A UNE assemblée générale de la Direction, tenue pour il a été résolu:
Qu'à partir de cette date, une bonification de quinze pour cent sera faite, sur le montant des primes, à toutes les personnes qui assureront dans cette Compagnie. La bonification ci-dessus de 15 pour cent sera payé comptant, cette Compagnie n'émettant pas de scrip.
HENRY PEYCHAUD, Président.
S. PLASSAN, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Directeurs:

S. PLASSAN,	THOS. N. BLAKE,
C. H. KERNION,	S. NAUTRE,
A. LAFOREST,	F. MORENO Jr.
F. MALOCHEE,	PAUL QUEYROUZE
H. PEYCHAUD.	

PAULIN DUREL,

Marchand d'articles de Bureaux, Imprimeur et Relieur,

37........RUE DE CHARTRES........37

DONNE avis à ses nombreux clients et au public en général, qu'il vient de recevoir par le steamer Star of the West, de New-York, les articles suivants— Boîtes de banque, satins, extra, très épais. Presses à copier les lettres, nouveau genre. Ardoises métalliques, article nouveau pour les écoles, bureaux, banques, etc. [illegible] CANIFS DE ROGERS ET DE CROOKES, [illegible]
PAULIN DUREL, 37, rue de Chartres.

REDUCTION GENERALE.

BODET & GUEYDAN,

Maison Rouge No 1, entre les deux marchés,

ET

Encoignure Hôpital et Condé.

VOULANT clore au plus vite notre magnifique stock de printemps, nous avons réduit d'un tiers le prix des marchandises suivantes, telles que:
Barège, Organdis, Jaconats, Brillantes, Pointes et Mantelets dentelle, Châles barège, Gants et Mitaines filet, Toile de tout genre, Linge de table, assortiment complet.
[illegible]
BODET & GUEYDAN.

15,000 YARDES

BATISTE IMPRIMÉE

à 25 cts. la yarde,

Chez De MONTROND & GALLOT

COIN CANAL & DAUPHINE.

3000 MOUCHOIRS BATISTE

à ourlets, baguettes et vignettes. Pour dames et messieurs, à *50 p 0/0 au dessous du cours.*

500 Mantelets soie noire à $4.

[illegible]

Liquidation.

GRANDS SACRIFICES!

PROFITEZ DE L'OCCASION!!

Les soussignés devant quitter leur magasin,

MAISON ROUGE,

ENTRE LES DEUX MARCHES,

au mois de septembre prochain [illegible] leur grand assortiment de MARCHANDISES SECHES au-dessous des prix coûtants. Profitez de l'occasion!
TURCOTTE & BLANCAND, Maison Rouge, entre les deux marchés.

MARSEILLE—300 caisses vermouth Noilly Prat & Co, [illegible]
LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

Vins fins.

VINS en caisses constamment en main, en barriques rouge et blanc [illegible]
TAMBOURY, OLIVARI & CO, 37, rue Royale.

VENTES A L'ENCAN.

Bottes, et souliers, chemises blanches, marchandises sèches etc.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & CO.

VENDREDI, 10 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 63— 100 caisses bottes, souliers et brodequins.
—AUSSI—
40 douzaines chemises blanches assorties.
—AUSSI—
Un assortiment de marchandises de saison.
Conditions à la vente.

Cow Peas! Cow Peas!

PAR D. E. MORPHY, encanteur

SAMEDI, 11 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 47, rue des Magasins— 200 sacs de Cow Peas.
Conditions—Comptant.

PAR VINCENT & Co.

IL sera vendu, samedi, 11 du courant, à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 23, rue de la Douane— Cinquante colis de marchandises sèches du pays, telles que cotons Hamilton [illegible] Alpaca lustre [illegible]
Equipement—500 pièces étoffes à moustiquaire.

Verrerie! Verrerie!

PAR R. B. SYKES, encanteur.

SAMEDI, 11 du courant, à 10 heures, il sera vendu, sans réserve, à son magasin d'encan, No 43, rue des Magasins— 300 caisses de verrerie, savoir: verres de bouteille, marte, bocaux [illegible]
Conditions—comptant.

Maison dans la rue Espagne, près la rue Claiborne.

PAR N. VIGNIE, encanteur

SAMEDI, 11 août, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis,
Un terrain compris entre les rues Espagne, Claiborne, Prosper et Washington, ayant 30 pieds de face à la rue Espagne sur 134 pieds de profondeur. Ensemble la maison avec toutes les bâtisses [illegible]
Conditions comptant.

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No. 21, entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages du Havre et par la voie du Nord, un assortiment considérable d'articles pour le jour de l'an, tels que: Pendules et candélabres, porcelaines et cristaux, Bronzes et imitation, articles et objets d'art, Caves à liqueur, nécessaires et boîtes à ouvrage, Paniers fantaisie et corbeilles, étagères, Poupées et trousseaux, jeux de toutes sortes, Bijouterie fine française. Un grand assortiment de bonneterie, chemises, cravates [illegible]

ATTENDU par les navires Fanny Ealer, Marathon, Yolla Wyllye, Lizzie Boggs et Eglantine, de Bordeaux—
[illegible]
V. MARIGNAN, 17, rue St-Louis.

CORSETS IMPERATRICE.

227, rue Royale.

Mme Ad. FLANDRAIN, [illegible]
Mme Ad. Flandrain portant le corset de la maison.

EN débarquement du navire Cotton Planter— [illegible]
A. CARRIERE & Co, 37 rue Vieille Levée.

MAISON

RILLIEUX & REGGIO.

NOUS avons reçu d'Europe et de New-York un assortiment de marchandises de printemps et d'été composé en partie des articles suivants: [illegible]
RILLIEUX & REGGIO.

EN magasin et à vendre par le soussigné— 150 barriques de St Julien et St Estèphe, bon ordinaire pour familles [illegible]
L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale, Successeur de Numa Lacoste & Co.

POMMES DE TERRE—500 barils pommes de terre créoles en bon état pour être expédiées. [illegible]
CUCULLU & JULIAN, No 36 (ancien 14) rue Poydras.

EN magasin et en Douane— [illegible]
BRULATOUR & Co, No 53, ancien 53, rue Vieille-Levée.

Articles de choix.

BIERE impériale d'Ecosse de Wm Younger & Co d'Edinbourg— [illegible]
BRULATOUR & CO, 53 ancien 53, Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Ocean Star, de Liverpool— [illegible]
BRULATOUR & Co.

225,800 Cigares de la Havane, venant d'arriver par le steamship Habana [illegible]
CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Véritables cigares de la Havane.

UN fort stock de Londres, Regalia de Londres, Regalia Britannica, Dentil Regalia [illegible]
CABALLERO & BASUALDO.

LAFITTE & DUFFARGE.

133........Rue Royale........133

OFFRENT de vendre des boissons de vins, vins vieux de Bordeaux, [illegible]
Nouvelle-Orléans le 15 mai 1860.